

« STAGE DE FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS P.S.C.&P.S. »

Pour exercer, le **formateur en secourisme** doit tous les ans faire une formation continue en secourisme de son niveau de compétence. Cette formation s'adresse aux personnes titulaires du **P.A.E.F. P.S.C. et /ou P.A.E. F. P.S.** qui souhaitent rester à jour, telle qu'elle est définie dans les textes d'état.

L'**U.S.G.R.D.** vous propose une session de formation continue, à savoir :

SAMEDI 09 FÉVRIER 2019

Les formations se dérouleront :

de : **9h à 12h et 13h30 à 18h30,**

où : **138 ROUTE DE LÉOGNAN 33140 VILLENAVE D'ORNON** (à côté du collège de Chambéry)

Et le **Tarif** est de : **90€,**

Pour les partenaires, ou adhérents « FNMNS » le coût est de 80€

Le **règlement** s'effectuera :

- Soit, par **chèque** à l'ordre de l'**U.S.G.R.D.**,
- Soit, par **bon de commande** (à l'ordre de l'**U.S.G.R.D.**), si les frais du stage sont pris en charge par votre employeur.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, avec un nombre maximum de 16 stagiaires. Toutefois, l'**U.S.G.R.D.** se réserve le droit d'annuler la session de formation si le nombre minimum de 6 stagiaires n'était pas atteint.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Monsieur Freddy SALLAN au 06.16.11.75.93

Ou

Nathalie Mayeur au 06.20.26.51.21

Si cette formation vous intéresse :

MERCI de remplir le dossier d'inscription ci-dessous au plus vite, et de le renvoyer l'adresse ci-contre.

C.D.F.33 / U.S.G.R.D.

138 route de Léognan

33140 Villenave d'Ornon

Tél. 06 20 26 51 21

e-mail : usgrd.asso@gmail.com

www.centreformationaquitaine-fmns.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur

PHOTO

À

COLLER

NOM & PRÉNOM

Nom de jeune fille

(veuillez renseigner votre nom de jeune fille pour la femme mariée)

Sexe Féminin Masculin

Date de naissance Lieu & Département de naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

(merci de remplir le champs lisiblement)

DATE DU STAGE :

SAMEDI 09 FÉVRIER 2019

Ce « **BULLETIN D'INSCRIPTION** » est à nous retourner dûment complété et signé, accompagné :

- du mode règlement Chèque Bon de commande, (à l'ordre de l'U.S.G.R.D. C.D.F.33).
- d'un montant de 90€ 80€ avec la photocopie de la carte FNMNS (pour les adhérents) ou de la carte F.F.N.

MERCI de joindre la photocopie du Diplôme Formateur P.S.C. ou Formateur P.S.

RÉSERVÉ AU C.D.F.33 - U.S.G.R.D.

Dossier reçu le :

Nom de la Banque

N°

Observations

A

le

NOM ET SIGNATURE